



# Service Minimum d'Accueil

## Fiche d'Inscription

A compléter chaque fois que vous y avez recours.

Ne sont concernés que les enfants dont l'enseignant est en grève. *Renseignez-vous auprès de l'Ecole.*

A retourner directement à la **Mairie** ou à envoyer par mail à : [scolaire@carmaux.fr](mailto:scolaire@carmaux.fr)

L'inscription au SMA est obligatoire dans un délai de 3 jours (le même que pour annuler les repas).

***Je souhaite que mon enfant bénéficie du Service Minimum d'Accueil  
lors de la grève du :***

**Matin** (8h30-11h30)

**Après-midi** (13h30-16h30)

### ENFANT

Prénom NOM :

ECOLE :  Classe :  Enseignant :

### RESPONSABLE

Prénom NOM :  en qualité de : père  mère  autre  (précisez) -----

Téléphone :

**Personne autorisée à venir chercher l'enfant :**

Téléphone :

**Personne à prévenir en cas d'accident :**

Téléphone :

**Le Service Minimum d'Accueil** ne concerne que le temps scolaire (8h30-11h30 et 13h30- 16h30).

Hors temps scolaire (SMA), **les garderies et la cantine** sont maintenues dans la mesure du possible :  
Renseignez-vous à l'entrée du **Portail Famille**.

Dans l'éventualité où les garderies et la cantine seraient maintenues, souhaitez-vous que votre enfant en bénéficie ?

Garderie du matin (7h30-8h30) : oui  non

Garderie de midi (11h30-12h15) : oui  non  **ou** Cantine : oui  non  (Repas réservé)

Pour la prise en charge à partir de 16h30, renseignez-vous auprès de l'association **Enfance, Jeunesse du Carmausin**  
EJC : 05-63-36-94-60

Tous les renseignements concernant la grève sont communiqués sur le **Portail Famille** (carmaux.fr)  
au fur et à mesure qu'ils sont connus.

Je soussigné,  certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date :

Signature :